

## Mobilités ouest-africaines : des villes frontières à l'espace d'insertion professionnelle du Mali

Pierre Cissé, ISFRA, Bamako. E. Mail. pierrecisse22@hotmail.com

### Résumé

La plupart des migrations ouest-africaines se réalisaient à l'intérieur des pays de la sous-région. Le Mali, de par sa position géographique, est considéré comme un pays d'émigration, mais de plus en plus, il tend à être aussi un pays de transit, voire de fixation. Sikasso, Koutiala et Bougouni dans la région de Sikasso au Sud du Mali, frontière avec la Guinée, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso sont les villes portes d'entrée pour les migrants de ces pays et d'autres pays côtiers. La mobilité transfrontalière, de part et d'autre, est motivée par des considérations économiques, d'instabilité sociopolitique, de regroupement familial et de désir de continuer<sup>1</sup>. Migration internationale de proximité, cette mobilité est dominée par les migrants ivoiriens, burkinabè avec, à côté, les communautés nigérianes, guinéennes et nigériennes. Le secteur informel constitue une activité temporaire obligée avant l'accès au secteur formel. Les entreprises informelles fournissent la grande majorité des emplois. La quasi-totalité des migrants exerce un emploi permanent dans les villes d'accueil. Ils contribuent à la redynamisation des processus commercial dans les quartiers coloniaux plus récents, centres commerciaux et d'affaires.

**Mots clés :** Mobilité, transit, installation, travail, Mali

### Abstract

Most West African migrations were realized within the countries of the subregion. Mali, by its geographical position, is considered a country of emigration, but increasingly, it also tends to be a transit country, or even fixation. Sikasso, Koutiala and Bougouni in the region of Sikasso in southern Mali, bordering Guinea, Ivory Coast and Burkina Faso are the gateway cities for migrants from these countries and other coastal countries. Cross-border mobility of both sides is motivated by economic, social and political instability, family reunification and desire to continue. International migration of close, this mobility is dominated by migrants Ivorian, Burkinabe with adjacent communities in Nigeria, Guinea and Niger. The informal sector is a temporal activity obligated a necessary step prior to accessing the formal sector. Informal businesses provide the vast majority of jobs. Almost all migrants have permanent employment in the host cities. They contribute to the revitalization of business process in the most recent colonial neighborhoods, shopping centers and business.

**Keywords:** Mobility, transit, installation, work, Mali

---

<sup>1</sup> Migration de transit ver l'Europe (Espagne, Italie) via les pays du Maghreb.

## 1. Introduction

L'espace ouest-africain a été, de tout temps, marqué par d'importants mouvements de populations entre les pays d'origine et les pays d'accueil. Cette mobilité a pris plus d'ampleur et de forme avec l'application du Protocole sur la libre circulation des personnes, de droits de résidence et d'établissement, par la création des regroupements régionaux et sous-régionaux (CEDEAO, 1975 ; UEMAO, 1994). Ce droit de libre circulation des personnes et des biens par delà les frontières étatiques, s'appuie sur les traités signés par les Etats membres, constitue une condition nécessaire à la fois à l'ajustement de la pression démographique, au développement du commerce intra-régional et à l'exploitation des opportunités d'emploi. Malgré la persistance des tracasseries, administratives et policières par la non application des protocoles et conventions dans la pratique administrative, l'espace CEDEAO s'affirme institutionnellement comme une sphère de liberté de circulation des personnes et des biens. Les migrations en son sein, auxquelles s'ajoutent celles des voisins la Mauritanie, l'Afrique du Nord et l'Afrique du centre, se font essentiellement par voie terrestre entre les pays membres (ROBIN, 2009 : 149 ; CHOPLIN et LOMBARD, 2010). Selon l'OCDE (2008), 86% ces migrations sont interrégionales. Les frontières, lieux d'échanges parfois lointains entre les pays sahéliens enclavés et les pays côtiers, appellent à une mobilité accrue des populations et brassage des acteurs économiques. Cette mobilité a fait naître un réseau de villes de transit ou d'installation entre les régions du Nord et celles du Sud.

Avec la crise économique, l'augmentation de la paupérisation de la population et l'exode rural, le développement du secteur informel a joué un rôle important dans l'insertion professionnelle de ceux qui arrivent en ville. L'instabilité politique et économique des pays d'accueil traditionnels explique, entre autres, le caractère circulaire de cette migration. Les courants migratoires obéissent à des stratégies de recherche d'opportunités économiques et de stabilité des politiques des pays par la diversification des destinations. Le Mali est actuellement une destination relativement importante pour des populations de divers pays côtiers.

Pays à grands courants migratoires tant interne qu'externe (RGPH 1976,1987, 1998 ; DIARRA et CISSÉ, 2003 ; CISSÉ et KASSIBO, 2008), le Mali demeure un trait d'union entre l'Afrique du nord et l'Afrique sud saharienne et aussi un lieu de passage de l'Afrique de l'Ouest vers les pays côtiers à économie plus attrayante. Il apparaît comme un espace de transit, voire d'installation où s'organisent notamment divers réseaux socioprofessionnels initiés par les migrants. A ce propos, la région de Sikasso est devenue l'objet d'une focalisation sécuritaire particulière en raison des flux qui y transitent et qui se projettent pour une part sur les autres villes de l'intérieur. Les villes de Koutiala, Sikasso et Bougouni, ouvertes à la Guinée, à la Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, au Nigéria, au Bénin, au Togo, au Ghana via le Burkina Faso, constituent des zones de jonction entre le Mali et les pays côtiers ouest-africains et du Centre. Ainsi, la région de Sikasso contribue à 26 % de migrants venant de l'étranger (DIARRA et CISSÉ, 2003).

Cette recherche traite de la mobilité transfrontalière dans l'espace ouest-africain qui a son importance dans une étude des dynamiques de développement, notamment en matière d'emploi. L'objectif global est de contribuer à une meilleure compréhension de la mobilité ouest africaine. Les objectifs spécifiques visent la détermination des caractéristiques démographiques des migrants (sexe, âge), et la nationalité, d'une part, l'identifier des secteurs d'activité, le statut dans l'emploi et entre autres les réseaux d'insertion, d'autre part. De cette perspective, découle notre approche méthodologique.

## **2. Méthodologie et taille de l'échantillon**

Les données utilisées dans cette étude sont issues d'une enquête réalisée en 2009 et 2010<sup>2</sup>. Des investigations ont été menées au mois de juin en 2009, dans trois villes (Koutiala, Sikasso et Bougouni) auprès des migrants, d'institutions (ONG), de représentants de communautés étrangères internationales pour la collecte d'informations sur les migrants étrangers y résidant.

550 individus ont été interrogés dans le cadre de l'enquête, répartis selon une approche par quotas. Cet effectif a été réparti entre les villes en tenant compte à la fois de la taille en termes de population, surtout de la présence de migrants et des opportunités d'emploi. Ainsi 250 migrants ont été enquêtés dans la ville de Koutiala (46 %), 150 à Sikasso (27 %) et 150 migrants à Bougouni (27 %). Les données quantitatives ont été complétées par des informations issues de la littérature existante. Ce qui a permis de produire des résultats.

## **3. Résultats et discussions**

Cette partie présente les résultats, qui sont analysés et interprétés.

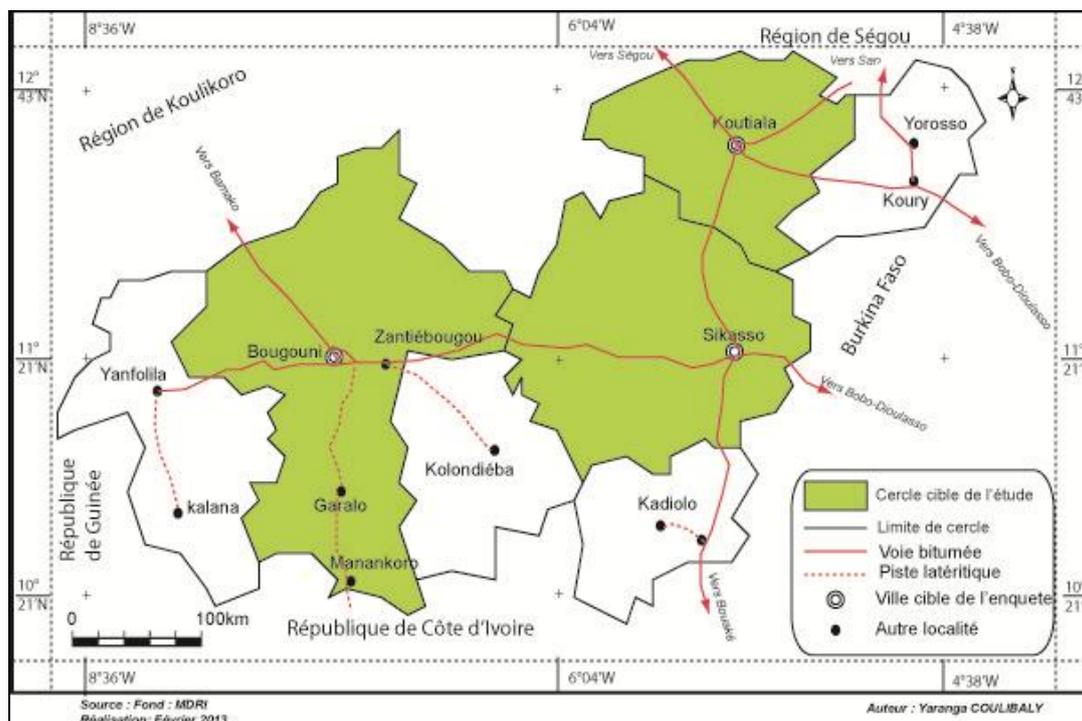
### **3.1. Situation géographique des localités de l'étude**

Les villes de Sikasso, Bougouni et Koutiala constituent les principaux pôles de concentration et de transit de la main d'œuvre étrangère dans le pays. Ces trois villes sont ouvertes à la Guinée, à la Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, au Nigéria, au Bénin, au Togo, au Ghana via le Burkina Faso (figure 1). Elles constituent des zones de jonction et non plus de rupture, zone frontalière ou plutôt transfrontalière du Mali avec les pays côtiers.

---

<sup>2</sup> Notamment dans le cadre du Programme «*Mobilités Ouest-Africaines (MOBOUA)*», financé par le Gouvernement français à ANR/AIRD dans le cadre de Fonds de Solidarité Prioritaire 2009-2011.

Figure 1. Les villes cibles de l'enquête



Sikasso est une grande ville du sud du Mali à 375 km au sud-est de Bamako, 100 Km de la frontière de la Côte d'Ivoire et à 45 Km de celle du Burkina Faso. Elle est le carrefour entre les pays côtiers (Togo, Bénin, Ghana, Côte d'Ivoire) et le Mali, via le Burkina Faso par la ville de Bobo-Dioulasso.

La Ville de Koutiala est située en zone sahélienne, à 407 km au sud-est de Bamako et à 1050 km au nord de la ville d'Abidjan. Elle se situe au carrefour routier entre le Mali, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. Elle relie la partie ouest du Mali aux villes de Lomé (Togo), Cotonou (Bénin), Accra (Ghana) et Lagos (Nigéria) via les villes de Bobo-Dioulasso et Ouagadougou (Burkina Faso) par le poste de douane de Kourou.

La ville de Bougouni, située dans le sud-ouest du pays à 160 km de Bamako, est également un carrefour entre le Mali, la Guinée par le cercle de Yanfolila et la Côte d'Ivoire par les communes Garalo et Manakoro.

De par leur position, ces villes carrefour et de transit, sont des villes industrielles et commerciales et villes transfrontalières au sud du pays.

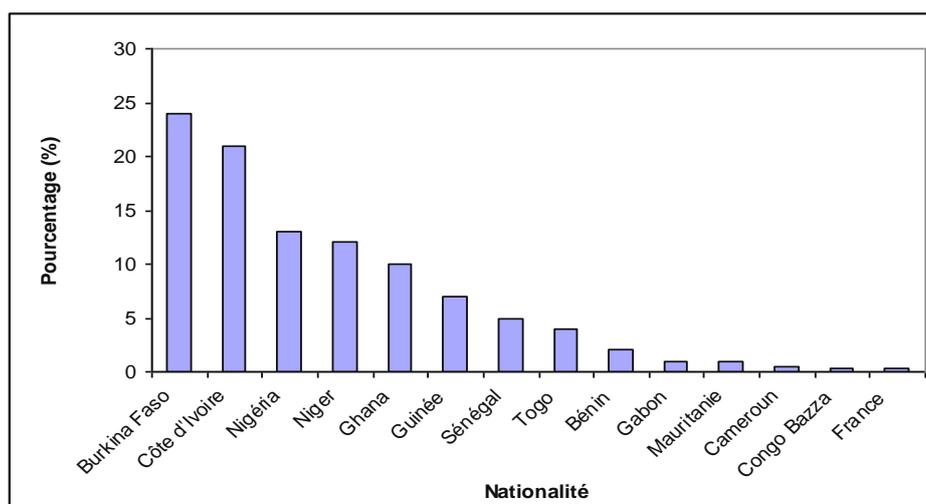
### 3.2. Caractéristiques sociodémographiques de la population enquêtée

Les variables qui ont été prises en compte dans cette section portent sur la nationalité, le sexe, l'âge, le statut matrimonial et le niveau d'instruction. L'examen de la structure de cette population, selon les principales caractéristiques renseignées, permet de présenter le profil suivant :

### 3.2.1. La nationalité

La structure de la migration ressemble beaucoup à celle du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (1998). Les tendances migratoires s'inscrivent dans une logique de dynamique impulsée par les pays voisins. Le classement des pays selon le nombre de leurs ressortissants place en avant la Côte d'Ivoire avec 24 %. Le Burkina Faso vient en seconde position avec environ 21,6 %, suivi par le Nigéria (12 %), la Guinée et le Niger respectivement dans des proportions de 11 % et 10 % (figure 2).

**Figure 2 : Répartition des migrants selon la nationalité**



Il s'agit d'une immigration internationale de proximité, de mobilité transfrontalière très forte dominée par les ressortissants d'origine ouest-africaine. Cependant, certains pays non frontaliers avec le Mali, et anglophones (Nigéria, Ghana) sont mieux représentés que d'autres pays de l'UEMOA (Sénégal, Togo). Cette migration, majoritairement sous-régionale confirme le droit d'entrée et de libre circulation dans l'espace CEDEAO pour les pays membres qui ont signé et ratifié le Protocole A/P.1/5/79 de 1979 sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement.

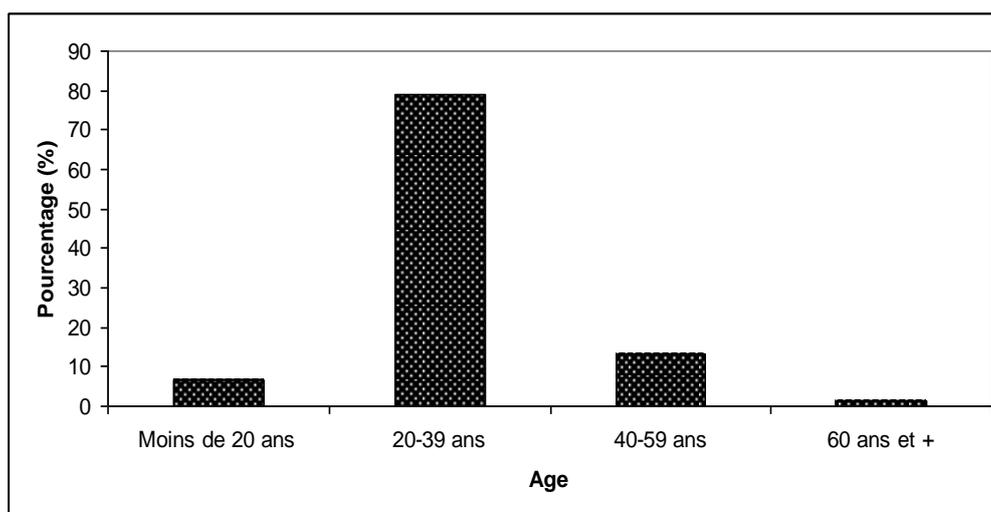
### 3.2.2. La structure par sexe et par âge

Comme dans la plupart des études migratoires, l'enquête révèle que la communauté étrangère est majoritairement masculine ; les hommes représentent environ 66 %. Ce déséquilibre numérique en faveur des hommes s'explique certainement par une mobilité plus faible des femmes car elles sont souvent sous la tutelle des hommes et, soumises à diverses contraintes, par conséquent moins mobiles. Cependant, on assiste de plus en plus à une féminisation accrue des départs en migration (FINDLEY S. E. 1991). La féminisation de la migration internationale, s'inscrirait dans la logique de l'évolution des mentalités. Cette évolution est à la fois une conséquence du regroupement familial, du renforcement de l'autonomie des femmes en Afrique de l'Ouest, mais aussi le développement de nouvelles filières d'émigration originales vers l'Europe (CISSÉ et DAUM, 2009).

En considérant la nationalité d'origine par rapport au sexe, les femmes ivoiriennes constituent la communauté féminine la plus importante (28,5 %), suivies de près par les Burkinabè (26%) et loin derrière par les Nigérianes (14 %), les Guinéennes (11 %). Les Sénégalaises (5 %), les Nigériennes (5 %), les Togolaises (4 %), les Ghanéennes (3 %) et les béninoises (2 %) sont très minoritairement représentées.

Pour ce qui est de l'âge des migrants, la majorité (79 %) est représentée par le groupe d'âge 20-39 ans (figure 3). Ce résultat montre que la population étrangère internationale est constituée essentiellement de jeunes.

**Figure 3 : Répartition des migrants selon l'âge**



Les résultats de l'étude révèle que la même tendance s'observe aussi bien chez les hommes que chez les femmes dans la tranche d'âges 20-39 ans. Cependant, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses (83 %) que les hommes (73 %) dans ce groupe d'âge. Chez les migrants âgés de moins de 20 ans, les femmes sont mieux représentées que les hommes (54 % contre 46 %). La migration féminine internationale, de plus en plus, échappe au contrôle du chef de famille et de l'homme (OCDE, 2009).

En termes de nationalité et d'âge, les Ivoiriens et les Burkinabè sont les plus nombreux dans le groupe d'âge 20-29 ans et ne présentent pas de différence (respectivement 25 % et 24 %). Les autres nationalités sont moins représentées : Nigériens (12 %), Nigériennes (11 %). Les Guinéens, les Sénégalais et Nigériens représentent 15 % parmi les migrants adultes de 40-59 ans. Enfin, les Guinéens (43 %) et les Sénégalais (29 %) sont les plus représentés parmi les migrants des vieilles générations âgés de plus de 60 ans. Il s'agit de la migration forcée, particulièrement des Peuls de la République de Guinée (le régime de Sékou Touré) et des Sénégalais travaillant sur le chemin de fer Dakar-Niger et qui sont restés au Mali après l'éclatement de la Fédération du Mali. Les ressortissants de ces deux pays ont continué d'entretenir et d'alimenter une vieille migration au Mali par les réseaux commerciaux. La migration passive concerne les migrants de moins de 15 ans qui accompagnent généralement leurs parents.

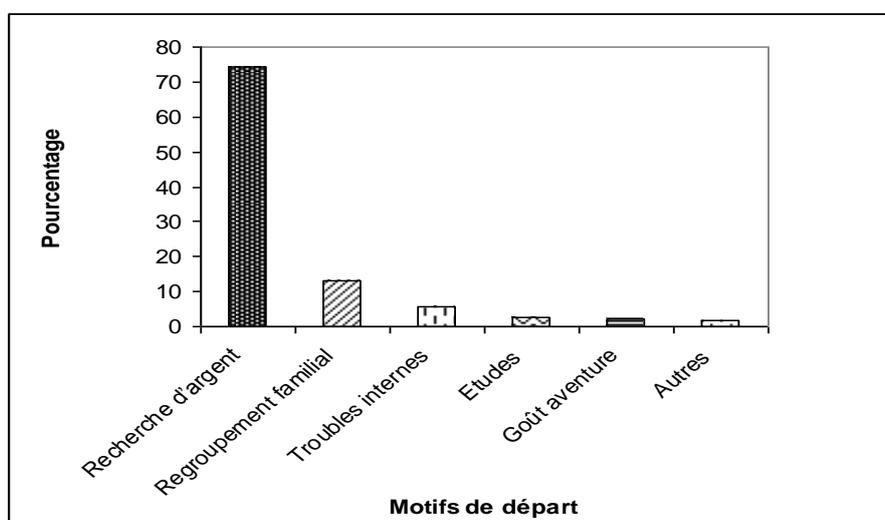
### 3.3. Motifs de départ et ville de résidence

#### 3.3.1. Motifs de départ

Cette étude a montré que la majorité des migrants, 64,4 % résidant dans les trois villes, sont arrivés entre 2005 et 2010, 19,1 % sont rentrés au cours des années 2000-2004 et 14 % avant 2000. Les plus anciens, 8 % résident dans le pays depuis plus de 20 ans.

Les motifs de migration sont très variés (figure 4). C'est la recherche d'argent, qui vient en tête (74,2 %), suivie par le regroupement familial (13,3 %). D'autres considérations sont également évoquées : troubles intérieurs (5,8 %), poursuite des études (2,5 %) et le goût de l'aventure (2,4 %).

Figure 4 : Raisons de migration



La plupart des pays dont sont originaires ces migrants est confrontés à des maux comme l'instabilité politique (cas de la Côte d'Ivoire et de la Guinée Conakry), ou à des crises économiques sévères.

En termes de nationalité, les résultats de l'enquête ont révélé que la recherche d'argent est évoquée par 24,0 % de Burkinabé et 21,6 % d'Ivoirien. Mais c'est surtout les troubles intérieurs sévissant dans leur pays depuis 2002, qui sont évoqués par une grande majorité d'Ivoirien (68,8 %) de ces derniers. La crise ivoirienne qui se prolonge, oblige également certains migrants à reconstruire leur projet migratoire au « fil de la route ». Ces changements qui ponctuent l'évolution des dynamiques migratoires actuelles, traduisent la capacité d'adaptation des migrants aux contextes sociaux et politiques des pays d'origine, de transit ou d'accueil, sans cesse fluctuants.

Par ailleurs, d'autres motifs expliquent en partie la migration des Ivoiriens : poursuite des études (35,7 %), goût de l'aventure (30,8 %) et regroupement familial (20,5 %).

Au regard de ces résultats, « les mobilités ouest-africaines ne doivent pas être perçues comme un simple héritage ou la réactivation de traditions ancestrales de circulations entre contrées. Le dispositif économique observé joue sur les complémentarités et imbrique réseaux

*migratoires et commerçants; il combine stratégies familiales et opportunités du moment »* (CHOPLIN et LOMBARD, 2010).

### **3.3.2. Villes de résidence**

La répartition des migrants dans ces localités selon la nationalité a permis de constater que Koutiala draine la plupart des Burkinabé (62,2 %), des Ghanéen (74,4 %), des Nigériens (67,9%), des Nigériens (58,2 %) ont choisi cette ville. Cette situation n'est pas étonnante dans la mesure où 45,6 % de l'ensemble des migrants interrogés y résidaient. La ville constitue le premier bassin de production du coton au Mali. Elle abrite également un marché hebdomadaire très important, qui se tient chaque jeudi. Ce marché draine non seulement les commerçants du Mali, mais ceux des pays comme la Côte d'Ivoire, le Togo, le Burkina-Faso, le Niger et même du Nigeria.

Les Guinéens sont assez bien représentés à Bougouni (49,2 %) et à Sikasso (45,9 %). La forte présence des Guinéens à Bougouni s'explique par la proximité du cercle qui fait frontière avec la Guinée. La variante du dynamisme économique sur l'ensemble des motifs évoqués représente 58,7 %, 55,0 % et 58,6 % respectivement pour les villes de Sikasso, Bougouni et Koutiala. Cette modalité de choix est suivie par celle de proximité avec le pays d'origine : 23,3 %, 22,1 % et 32,7 % pour les mêmes villes.

## **3.4. Profil et statut des emplois occupés par les étrangers**

### **3.4.1. Statut d'occupation**

Le taux d'occupation est indicateur fondamental à la fois de la situation du marché du travail et du degré d'insertion des migrants dans le pays d'accueil. L'analyse de la situation de l'emploi révèle un fort taux d'occupation des migrants (96 %) au niveau des trois villes. Cette proportion varie très peu selon les villes. Elle s'élève à 98 % à Koutiala, 97 % à Sikasso et c'est dans la ville de Bougouni que cette participation est la plus faible, soit 91 %. Migrer devient pour de nombreux migrants un atout pour l'emploi (PICHÉ et GINGRAS, 1998).

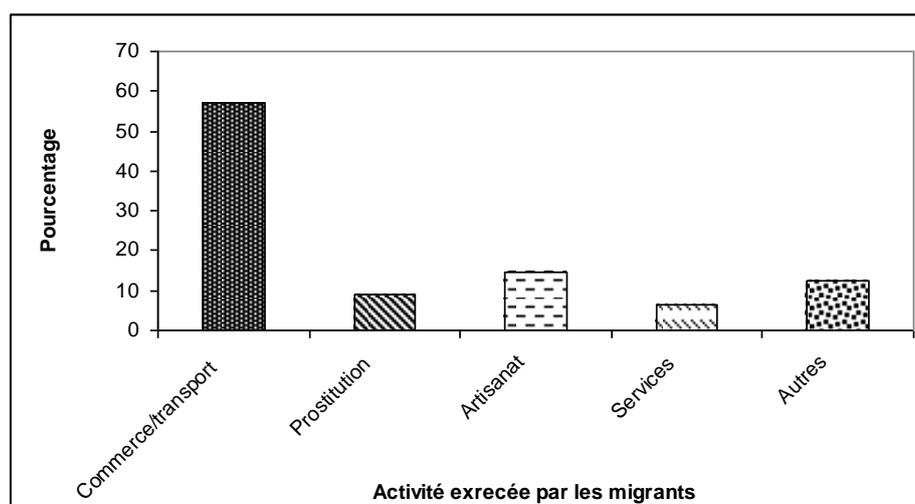
La légère différence entre ces villes s'explique par l'essor industriel des trois villes et le dynamisme de l'économie marchande. Les villes de Koutiala et de Sikasso possèdent des unités industrielles, comparativement à celle de Bougouni<sup>3</sup>, offrant les meilleures opportunités d'emplois pour les migrants. Le nombre d'unités industrielles fait de ces villes des pôles d'attraction pour certains migrants ouest-africains.

### **3.4.2. Profil selon le secteur d'activité**

Les activités exercées par les migrants couvrent une gamme assez large avec des concentrations dans certains secteurs (figure 5).

---

<sup>3</sup> . Koutiala dispose de quatre usines d'égrenage de coton (CMDT) et d'une huilerie de coton. Sikasso de trois usines d'égrenage de coton (CMDT), d'une entreprise malienne de maintenance (EMAMA), d'un centre d'étude de construction et de maintenance (CECOM) et d'une huilerie de bourguère (HAWAYT Abou Woro Yacouba Traoré). Bougouni ne dispose que d'une égreneuse avec une unité de conditionnement de mangues et de lait

**Figure 5 : Répartition des migrants selon l'activité principale exercée au Mali**


L'économie du pays étant dominée par l'agriculture, donc peu diversifiée, les emplois industriels sont peu nombreux. La répartition des étrangers selon les grands secteurs d'activité montre que plus de la moitié (57 %) travaille dans le secteur du commerce et transport. En effet, 74 % des travailleurs migrants justifient leur arrivée dans les villes par la recherche de l'argent. Ils sont aussi présents dans l'artisanat (15 %), les métiers annexes (BTP, peinture, etc.) dans une proportion de 12%. Les autres secteurs : la coiffure, la photographie, le gardiennage (vigil), etc. occupent peu de migrants. Le travail du sexe (9 %) occupe uniquement les femmes. L'informel est le secteur principal d'insertion professionnelle des actifs à la recherche d'emplois (CISSÉ, 2009 ; FALL, 2001).

L'analyse de ces données permet d'appréhender la problématique d'insertion économique des migrants dans les villes d'accueil. Cet espace économique montre une concentration des migrants dans certains secteurs économiques, notamment la tertiarisation accrue de l'emploi qui se confirme par la proportion des migrants travaillant le groupe d'activité « commerce, transport, restauration ». Les activités économiques exercées par les migrants semblent spécifiques à chaque communauté étrangère (tableau 1).

**Tableau 1 : Répartition des migrants selon la nationalité actuelle et l'activité principale exercée au Mali**

Nationalité	Activités principales									
	Commerce/transport /restauration		Travail du sexe		Artisanat		Services		Métiers annexes	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
Bénoise	7	2,2	2	3,9	1	1,2	3	8,6		
Burkinabé	70	22,2	18	35,3	12	13,6	6	17,1	13	19,1
Camerounaise									2	2,9
Congolaise	1	0,3								
Ivoirienne	66	20,9	10	19,6	26	32,1	7	20,0	25	36,8
Gabonaise							3	8,6	1	1,5

Ghanéenne	18	5,7	2	3,9	6	7,4	6	17,1	7	10,3
Guinéenne	45	14,3	5	9,8	5	6,2	4	11,4	2	2,9
Mauritanienne	2	0,6					2	5,7		
Nigérienne	44	13,0	3	5,9	2	2,5	2	5,7	5	7,4
Nigériane	44	14,0	6	11,8	7	8,6			10	14,7
Sénégalaise	13	4,1	2	3,9	11	13,6	1	2,9	2	2,9
Togolaise	5	1,6	3	5,9	11	13,6	1	2,9		
Française									1	1,5
Total	315	100,0	51	100,0	81	100,0	35	100,0	68	100,0
	57,3		9,2		14,7		6,4		12,4	(550) 100

Source : Enquête MOBOUA - 2009 – 2010

Les Burkinabè et les Ivoiriens représentent respectivement 22 % et 21 % des migrants travaillant dans le secteur du commerce, suivis des Guinéens, des Nigériens dans la même parité (14 %) et Nigériens (13 %). Les Ivoiriens sont aussi les plus nombreux (32 %) parmi ceux qui travaillent dans l'artisanat et dans les métiers annexes (37 %). Les Burkinabè, les Sénégalais et les Togolais viennent au second rang dans les mêmes proportions (14 %) dans le secteur de l'artisanat. Les travailleuses du sexe sont dominées par les migrantes burkinabè (35%), ivoiriennes (20 %) et nigérianes (12 %). L'importance des réseaux commerciaux pour chaque communauté est emprunte d'histoires et de comportements.

Les réseaux marchands nigériens et leurs multiples ramifications mettent en évidence le commerce des pièces détachées de voiture, et de motocycle importés du Nigéria. Dans le business, ils sont taxés par les autochtones de vendeurs de drogues et d'amphétamines. Les mouvements des populations nigérianes semblent liés à des courants d'échanges. Le profit motive l'activité des marchands ainsi que leurs déplacements, qu'ils soient temporaires ou durables : ils s'installent le plus souvent dans des lieux où ils estiment que leurs affaires pourront prospérer. Par là, ils créent des pôles de commerce actifs et attractifs au sein de leur lieu d'installation, et lui donnent des traits spécifiques.

Les Nigériens (particulièrement les Haoussas), très organisés et extrêmement mobiles dans le commerce ouest-africain, jouent un rôle non négligeable dans le monde des affaires. Ils tiennent surtout des quincailleries de pièces détachées de moto et de voitures importées du Nigéria. Ils sont aussi présents dans les réseaux de distribution de stupéfiants et de vente de faux médicaments, et de construction de casinos. L'intensité du commerce de ces divers articles par les Nigériens dans la ville de Koutiala est en relation étroite avec le niveau d'industrialisation et économique de la ville. Commerçants et transporteurs à la fois, ils ont su créer des services de distribution des marchandises importées de leur pays d'origine. La toponymie des commerces, spécialisés dans la quincaillerie l'électronique et les transactions financières, révèle leur appartenance ethnique. Ces entreprises commerciales disposent de relais dans les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> quartiers autour du marché central de Koutiala et de la zone industrielle de la ville.

Les Guinéens commerçants vivant au Mali, particulièrement les Peuls persécutés par Sékou Touré se sont réfugiés au Mali en masse. Depuis, ils ont créé des créneaux qui sont devenus leurs chasses gardées. A Bougouni et à Sikasso, comme dans certaines villes de la région de

Koulikoro de Kayes et des quartiers du district de Bamako, ils tiennent généralement des boutiques de pagnes et de tissus teints importés du pays d'origine. Dans ces boutiques populairement appelées « Fulani butigui », ils sont souvent « patron », assistés de leurs épouses ou de parents, venus pour la circonstance. Ils importent aussi au Mali des motos, des armes légères et des stupéfiants.

L'immigration guinéenne à Sikasso et Bougouni, à vocation commerciale de tissus avec à côté les denrées alimentaires, s'explique par la proximité de trois localités (Bougouni, Yanfolila et Kangaba) de la Guinée, du partage des mêmes aires culturelles et ethniques, donc du coup de la perméabilité des frontières entre les deux pays. Tout cela se passe dans l'espace territorial des cercles de Yanfolila, Bougouni (région de Sikasso) et Kangaba (région de Koulikoro) du côté malien et de la préfecture de Kourémalé (du côté guinéen) avec le port de Kankan.

Les Burkinabè et les Ivoiriens, pareillement aux Guinéens, dans les villes de Koutiala et de Sikasso, travaillent dans le commerce de tissus légers et de chaussures qu'ils importent de leur pays d'origine. L'importance des Burkinabè dans l'activité commerciale à Koutiala s'explique aussi par la proximité des ces villes de Bobo-Dioulasso et l'accès facile aux villes de Ouagadougou et de Lomé par une infrastructure routière de bonne qualité. De plus, L'usage commun de la langue véhiculaire et commerciale, le *djula*, qui veut dire commerçant, explique également cette mobilité des Burkinabè et Guinéens dans ces villes où la langue de communication est le *djula ou le bambara*.

Les Nigériens, en plus du commerce d'habits et de coiffures, vendent aussi des produits de médecine traditionnelle surtout pour enfants. Ils vendent aussi de la viande séchée et rôtie. Toutes ces formes de commerce portent sur une certaine organisation : le mode d'entrée et les logiques sociales qui la sous-tendent. L'entrée dans le commerce se fait par le choix des partenaires et des fournisseurs externes, des clients, des logeurs, des courtiers, des intermédiaires et des employés internes dans les villes d'accueil. Ces réseaux sont régis par différents types de logiques sociales, logiques parenté et logiques de relations entre personnes de statuts différents.

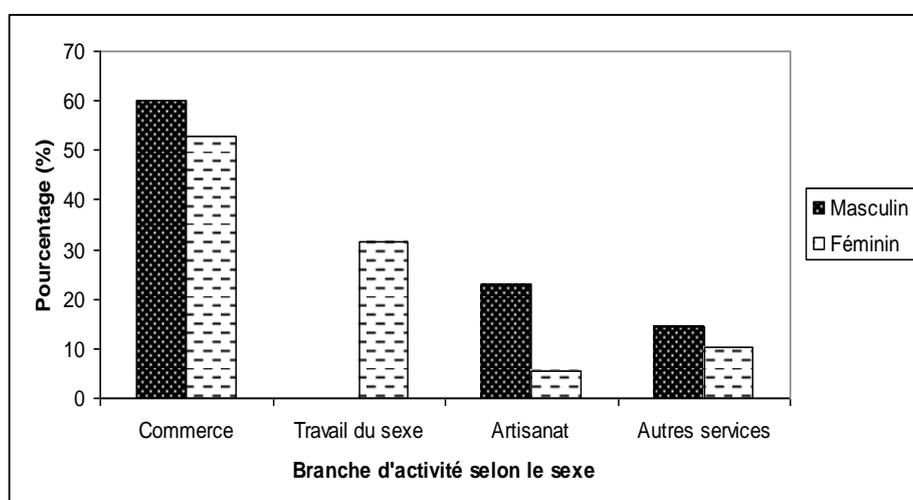
Au regard de toutes ses formes, le commerce n'est pas souvent, contrairement aux apparences, un métier improvisé. L'apprentissage est long, l'insertion dans les réseaux commerciaux est complexe. L'artisanat, avec ses produits qui sont vendus sur les marchés, est considéré comme un secteur du commerce.

Le secteur de l'artisanat, plus ou moins lié à celui du commerce, est occupé par les tailleurs et bijoutiers sénégalais sont le plus souvent installés dans des boutiques qui sont des ateliers. En effet, il existe une longue tradition migratoire entre le Sénégal et le Mali depuis la période précoloniale (commerce des noix de cola et du sel), qui a donné lieu à des brassages de populations (alliances matrimoniales). Pendant cette période la mobilité des fonctionnaires coloniaux à travers toute l'Afrique Occidentale française, dont Dakar était la capitale, a accentué ce mouvement. Le chemin de fer «Dakar-Niger» a longtemps joué le rôle de cordon ombilical entre les deux pays, aussi bien dans le domaine de la circulation des marchandises que des hommes. Suite à l'éclatement de la Fédération du Mali au début des années 60, le trafic des marchandises s'est orienté vers les ports d'Abidjan et de Conakry.

Les services de la santé et de l'éducation occupent surtout les Ivoiriens (20 %), les Burkinabè et Ghanéens dans une parité de 17 %, puis les Guinéens (11 %). Les emplois hautement qualifiés (Électricité, Informatique) occupent plus et à parité (28 %) les Burkinabè et les Togolais. Les ressortissants des autres pays représentent moins de 10 % chacun dans ce secteur. Les immigrés ivoiriens et nigériens sont les plus nombreux dans le BTP (maçonnerie, la menuiserie et le staff) dans des proportions de 50 % et 40 % de l'ensemble de cette catégorie professionnelle.

En termes de genre dans l'activité, 60 % des travailleurs migrants dans le secteur du commerce général sont des hommes et 53 % sont des femmes avec un écart de l'ordre de 7,4 % (figure 6). Cette activité n'est pas aux apparences un métier improvisé. L'apprentissage est long, l'insertion dans les réseaux commerciaux est complexe.

**Figure 6 : Répartition des migrants selon la branche d'activité et le sexe**



Secteur principal d'insertion aussi des femmes migrantes, le succès peut être lié à leur désaffection de l'emploi salarié. Il existe des créneaux spécifiquement féminins : commerce de bijoux, d'ustensiles de cuisine, de tissus et d'étoffes (FALL, 2001). Il connaît des mutations tant dans le lieu d'exercice que dans les formes d'exercice et les articles vendus. Les femmes émigrées en général retrouvent dans les villes d'accueil à travers certains secteurs d'insertion professionnelle (restauration, coiffure, travaux ménagers), une sorte de prolongement de leurs activités domestiques dans leur pays d'origine.

La migration des femmes peut être aussi émancipatrice. Cependant, elles sont souvent victimes de violences, d'exploitation sexuelle multiforme dans leur migration ou en amont de celle-ci contre leur gré (CHRISTINE CATARINO et MIRJANA MOROKVASIC, 2005). Le travail du sexe concerne plus les Burkinabè (35 %), les Ivoiriennes (20 %) et les Nigériennes (12 %). Selon elles, le métier est vécu comme une activité de débrouille en attendant de trouver autre chose. Aussi, elles exercent conjointement une autre activité génératrice de revenus.

Dans le secteur de l'artisanat qui demande plus de rigueur (BTP, plomberie, maçonnerie, peinture, etc.), les hommes sont trois fois plus nombreux que les femmes (respectivement 23% et 5 %). Les Togolais sont plus présents dans ce secteur et emploient à la fois de la main-

d'œuvre malienne et togolaise. Dans le domaine des NTIC, les hommes sont informaticiens, employés de bureau, enseignants. Les femmes togolaises, plus dynamiques que les autres migrantes, travaillent le plus souvent comme tenancières de gargotes et portent aussi leurs activités commerciales sur l'importation de tissus (pagnes wax hollandais) et de denrées alimentaires, précisément de l'huile de palme. En contre partie, elles exportent au Togo des habits teints. Elles rappellent les «Nana Benz» qui ont le monopole de ces pagnes (wax hollandais) des marchés de Lomé (GREGOIRE E. et LABAZÉE P. 1993). Femmes d'affaires migrantes non issues des procédures de regroupement familial, elles sont animées d'un esprit d'entreprise que confirment l'exploration de nouveaux créneaux et l'insertion dans les milieux d'affaires dans les villes d'accueil. L'analyse de l'activité selon le genre permet d'identifier les processus de discrimination, tandis que l'architecture de la carrière professionnelle met en évidence une segmentation du marché du travail. Les femmes en leur manière accèdent, de plus en plus, à de meilleures opportunités économiques par des modes de participation au marché du travail qui leur sont propres.

La diversité des activités des migrants révèle leurs profils professionnels. Ce profil varie selon la ville. Le commerce est l'activité première des migrants dans chaque ville avec des variances. Il occupe 54 % des migrants à Koutiala ; 48 % à Sikasso et 44 % à Bougouni. Le développement de l'industrie cotonnière a certes favorisé, tant à Koutiala qu'à Sikasso, le développement et la concentration des activités marchandes, ainsi que l'implantation de réseaux opérant à l'échelle interrégionale à partir d'une base urbaine. Villes frontalières, elles constituent des espaces sensibles où se concentrent les populations migrantes, attirées par les possibilités de commerce ou de passage vers les pays voisins. Les marchés rendent compte de l'intensité des échanges transfrontaliers, qu'ils soient légaux ou non (BENNAFLA, 2002 ; WALTHER, 2008). Au regard de ces résultats, nous pouvons affirmer que les opportunités qu'offre les villes d'accueil, sont un des moteurs de cette migration sous-régionale dans le sud du Mali.

### **3.5. Nature des emplois occupés par les étrangers**

Les emplois occupés diffèrent suivant leur nature. Se distinguent les emplois permanents et les emplois intermittents ou irréguliers. Les emplois occupés diffèrent suivant leur nature. Il ressort que sur les migrants âgés de 15 à 64 ans, pour lesquels cette information a été fournie, 95 % sont des emplois continus tandis que 5 % sont des emplois intermittents. Les résultats de l'enquête laissent croire à une stabilité relative des emplois occupés par les migrants. La prédominance de l'exercice d'un emploi permanent pourrait signifier l'intention ou le désir de s'installer plus durablement dans les villes d'accueil et peut varier selon la nationalité.

#### **3.5.1. Nature de l'emploi et lieu de résidence**

Les emplois occupés diffèrent selon leur nature qui permet de distinguer des emplois permanents et des emplois intermittents. Une analyse de la nature des emplois révèle que les emplois continus prédominent de façon identique tant chez les hommes (96 %) que chez les femmes (93 %). Quelle que soit la ville de résidence, le phénomène d'emploi continu prédomine (99 % ; 92 % ; 95 %) pour respectivement les villes de Sikasso, Bougouni et Koutiala (tableau 2). Les emplois intermittents sont plus fréquents chez les migrants de la ville de Bougouni (8 %).

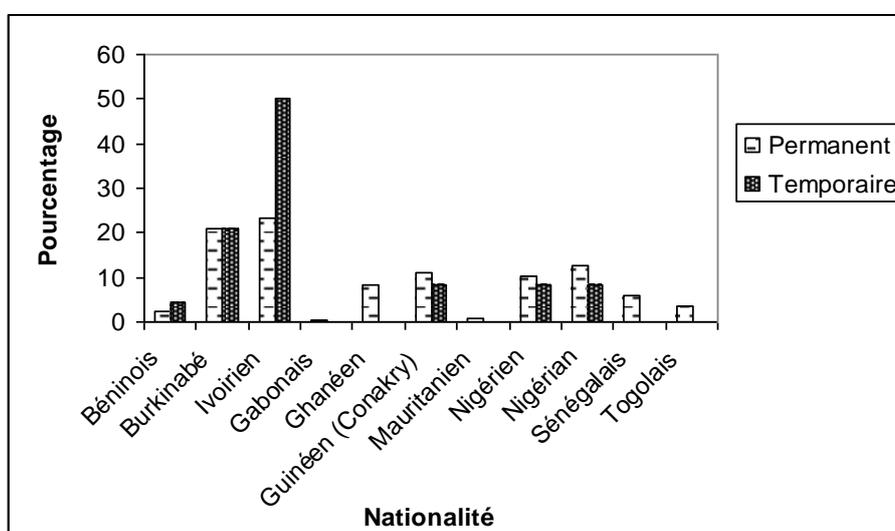
**Tableau 2 : Répartition des migrants selon le type d’emploi par ville**

Ville	Nature de l’emploi		Total
	Permanent	Temporaire	
Sikasso	99,3	0,7	100
Bougouni	92,0	8,0	100
Koutiala	94,7	5,3	100
Total	95,3	4,7	100

Source: Enquête MOBOUA - 2009 – 2010

Les plus fortes prédominances des emplois continus à Sikasso et Koutiala peuvent s’expliquer par les opportunités de travail. Ces deux villes disposent en effet d’un plus grand nombre d’unités industrielles, d’infrastructures commerciales et de gros marchés internationaux ouverts aux pays côtiers voisins et autres pays de la sous-région. Du coup, elles deviennent des villes d’installation pour ceux qui sont attirés par la dynamique industrielle et commerciale. La ville de Bougouni, plus en retrait, dispose d’une seule usine cotonnière et un marché. Par conséquent, les opportunités d’emploi y sont plus faibles et cette situation peut expliquer l’importance de la temporalité (saisonnalité) du travail intermittent. En termes de nationalité, la distribution des migrants varie dans les types d’emploi (figure 7).

**Figure 7 : Répartition des migrants selon la nationalité actuelle et le type d’emploi**



Les résultats montrent un déséquilibre entre le travail permanent et l’emploi temporaire au sein des ressortissants ivoiriens. En effet, parmi les étrangers exerçant un emploi temporaire, 50% sont des migrants ivoiriens alors qu’ils représentent moins du quart (23 %) dans les emplois permanents. L’importance des Ivoiriens dans le statut d’emploi temporaire s’explique surtout par la crise sociopolitique en Côte d’Ivoire depuis les années 2000. Cela se confirme dans les discours de certains migrants qui disent : « on est ici en attendant que la situation se calme là-bas ». Pour d’autres, «on ne sait pas par quel bout prendre les choses ici». Ce travail intermittent peut être de trois types : occasionnel à la journée, occasionnel à la tâche et occasionnel saisonnier.

La présence des travailleurs burkinabè dans les emplois permanents et temporaires est plus équilibrée. Ils sont 21 % dans les emplois permanents et 21 % dans les emplois temporaires. Pour les communautés étrangères ouest-africaines, minoritaires (Ghanéens, Sénégalais et Togolais), la quasi-totalité travaillent dans des emplois permanents ; les Nigériens, les Guinéens comme les Nigériens, sont plus nombreux dans les emplois permanents.

### 3.5.2. Situation dans la profession

Les situations possibles dans la profession ont été regroupées en cinq catégories : employeur/patron, indépendant, salarié/employé, apprenti, aide familial et autres (Tableau 3). Ces indicateurs aident à comprendre à la fois la dynamique du marché du travail et le niveau de développement de l'économie des villes.

**Tableau 3: Répartition des migrants selon le statut dans l'activité**

Statut dans l'activité	%	Effectif
Employeur ou patron	2,7	14
Indépendant	79,1	404
Salarié	12,7	65
Apprenti, aide familial non rémunéré	3,9	20
Autres	1,0	5
ND	0,6	3
Total	100,0	511

Source: Enquête MOBOUA - 2009 – 2010

Sur l'ensemble des migrants actifs occupés, les travailleurs indépendants sont de loin les plus importants avec 79 %. Les autres catégories : salariés, employeurs/patron, travailleurs non payés (apprentis, aides familiaux,...) et travailleurs à la tâche (maçons, coiffeurs,...) sont représentés dans des proportions de 13 % à 1 %.

Dès lors que l'accès à l'emploi formel s'avère de plus en plus difficile en raison notamment du ralentissement de l'activité économique, l'auto-emploi s'impose comme une solution alternative. Une des principales raisons expliquant la grande proportion des migrants à s'installer comme indépendants ou à créer leur propre entreprise, est que le travail indépendant est souvent la seule issue possible, pour de nombreux étrangers, pour sortir du chômage et des emplois précaires. Il apparaît ainsi comme un moyen d'échapper à la condition du salariat bridé. Malgré les obstacles d'intégration auxquels ils se heurtent dans le formel et d'accès aux services de l'Etat, les migrants semblent gagnants par l'auto-emploi, même les emplois qu'ils créent, mais aussi les villes d'accueil en favorisant dans une certaine mesure la participation de la main-d'œuvre chez les nationaux qu'ils emploient. Cependant, il est difficile d'évaluer leur poids dans l'économie du pays car d'une part, il ne s'agit que trois villes et, d'autre part, travaillant dans le secteur informel pour la plupart, ils ne sont pas toujours inscrits sur les registres des impôts et les déclarations des revenus ne sont pas toujours fiables à cause de la corruption avec les agents de recouvrement.

Par rapport au sexe, on observe plus de femmes travailleuses indépendantes (92 %) contrairement aux hommes où on observe 73% de travailleurs indépendants (tableau 4).

**Tableau 4 : Répartition des migrants selon le sexe et le statut dans l'activité**

Statut dans l'activité	Sexe			Effectif
	Masculin	Féminin	Total	
Employeur / patron	4,1		2,7	14
Indépendant	72,7	91,8	79,1	404
Salarié	17,0	4,1	12,7	65
Apprenti, aide familial	5,0	1,8	3,9	20
Autres	0,9	1,2	1,0	5
	0,3	1,2	0,6	3
Total	100,0	100,0	100,0	511

Source: Enquête MOBOUA - 2009 – 2010

Comme prévisible, le plus grand nombre de salariés est enregistré chez les hommes avec 17% et seulement 4 % chez les femmes qui n'enregistrent aucun employeur/patron. L'analyse par ville dans la catégorie montre que les migrants de statut indépendant sont majoritaires dans des proportions de 84 % à Koutiala, 77 % à Sikasso et 73 % à Bougouni (tableau 5).

**Tableau 5: Répartition des migrants par ville et le statut dans l'activité**

Ville	Statut dans l'activité						Total
	Employeur / patron	Indépendant	Salarié / employé permanent	Apprenti, aide familial	Autres	ND	
Sikasso	1,4	77,2	14,5	5,5	0,7	0,7	100,0
Bougouni	2,2	72,6	19,3	5,1	0,7	0,0	100,0
Koutiala	3,6	83,5	8,8	1,2	1,2	0,8	100,0
Total	2,6	79,0	13,0	3,8	0,9	0,6	100,0

Source : Enquête MOBOUA - 2009 – 2010

Les étrangers salariés permanents sont relativement moins nombreux dans l'ensemble (13 %). Les travailleurs salariés ou employés mensuels sont proportionnellement plus nombreux à Bougouni et Sikasso. Les autres catégories professionnelles sont encore plus faiblement représentées parmi les migrants travailleurs.

La prédominance du patronat parmi les migrants à Koutiala pourrait s'expliquer par la grande industrialisation de la ville qui incite les migrants à créer leur propre propriété et moyenne entreprise. Ils contribuent alors à la redynamisation des processus commercial de la ville. Les migrants travailleurs de statut indépendant sont généralement des commerçants de la place. La difficulté d'avoir un emploi salarié avec un employeur et/ou un patron, contraint les migrants à s'insérer plutôt dans le secteur du commerce ambulancier.

Les faibles proportions des salariés mensuels pourrait s'expliquer par le faible niveau d'embauche des migrants dans les services, d'une part, la préférence du migrant d'exercer une activité qui lui rapporte directement un revenu propre à lui, d'une part.

Les «aide familiale», plus visibles à Sikasso et Bougouni, sont les jeunes migrants ivoiriens venus chez des parents suite à la crise ivoirienne. En termes de nationalité, les ressortissants de certains pays sont plus représentés dans certaines catégories professionnelles (tableau 6).

**Tableau 6 : Répartition des migrants selon la nationalité actuelle et le statut dans l'activité**

Nationalité	Statut dans l'emploi					
	Employeur/ Patron	Indépendant	Employé salarié	Apprenti, aide familial	Autre	ND
	%	%	%	%	%	%
Béninoise	7,1	2,0	4,6			
Burkinabé	14,3	22,0	20,0	15,0	20,0	
Camerounaise		0,2				
Congolaise (RDC)				5,0		
Ivoirienne	35,7	20,5	46,2	35,0		33,3
Gabonaise		0,2	1,5	5,0		33,3
Ghanéenne	14,3	8,7	3,1			
Guinéenne (Conakry)		12,1	6,2	5,0	20,0	
Mauritanienne		0,7				
Nigérienne		10,9	9,2	10,0		
Nigériane	14,3	13,1	1,5	20,0	60,0	
Sénégalaise		5,9	3,1	5,0		33,3
Togolaise	14,3	3,2	4,6			
Française		0,2				
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Enquête MOBOUA - 2009 – 2010

Les Ivoiriens sont les plus nombreux parmi les employeurs/patron (36 %). Ce qui signifierait leur plus grande initiative et/ou de capacité de créer leur propre entreprise. Les Burkinabè, les Ghanéens, les Nigériens et les Togolais dans une parité de 14 % sont aussi des créateurs d'emploi.

Les travailleurs indépendants sont proportionnellement plus nombreux parmi les Burkinabè (22 %) et les Ivoiriens (21 %). Les salariés sont également plus nombreux parmi les communautés ivoirienne et burkinabè (respectivement 46 %) et 20 %) et très faiblement parmi les autres communautés étrangères. De même, les ressortissants ivoiriens sont plus nombreux (42 %) parmi les apprentis et les moins représentés sont les Nigériens (17 %). C'est parmi les ressortissants ivoiriens, nigériens et burkinabè que l'on observe les plus fortes proportions d'aides familiales et d'apprentis (respectivement 35 % ; 20 % et 15 %). Ces résultats confirment ceux du tableau 6 quant à l'arrivée des enfants maliens issus de l'immigration malienne en Côte d'Ivoire. Ce qui peut expliquer, une fois de plus, leur présence dans les familles d'origine des parents au Mali. La présence d'aide familiale nigérienne s'explique en général par des réseaux bien structurés et soutenus parfois par des parrains, qui font venir du Nigeria des jeunes filles. Elles sont «vendues» aux «mamans», leurs nouvelles propriétaires pour lesquelles elles doivent travailler afin de rembourser les frais du voyage préfinancés par le parrain.

### 3.6. Différentiation spatiale et lieu de travail

#### 3.6.1. Différentiation spatiale

La répartition des migrants repose sur la typologie des quartiers dans les trois villes d'enquête (Tableau 7).

**Tableau 7 : Répartition des migrants par ville selon le type de quartier de résidence**

Type de quartier	Sikasso		Bougouni		Koutiala		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
centraux coloniaux	39	26,0	47	31,5	76	30,3	162	29,5
Coloniaux plus récents	55	36,7	72	48,3	55	21,9	182	33,1
Récents viabilisés	44	29,3	26	17,5	99	39,4	169	30,7
Périphériques non viabilisés	12	8,0	4	2,7	21	8,4	37	6,7
Total	150	100,0	149	100,0	251	100,0	550	100,0

Source: Enquête MOBOUA - 2009 – 2010

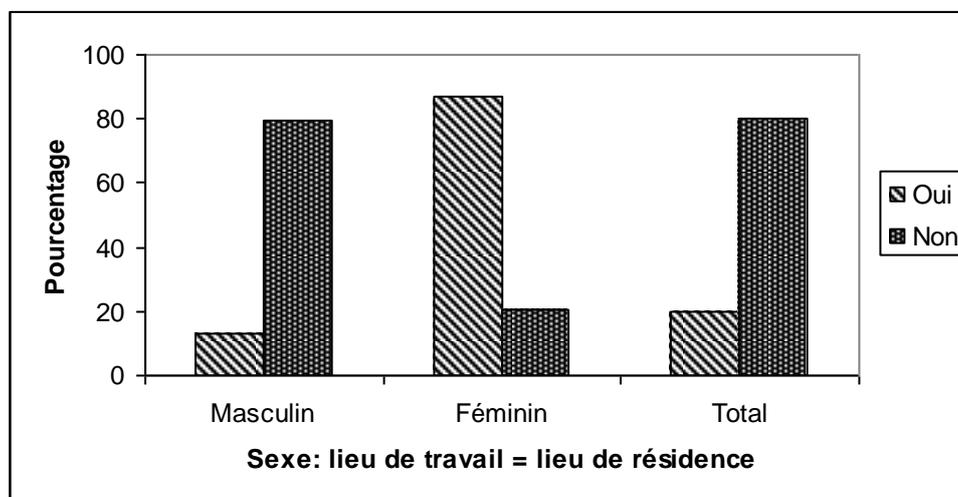
Dans l'ensemble, le choix résidentiel des migrants ne présente pas de différence selon le type de quartier : 33 % des migrants résident dans les quartiers coloniaux plus récents, 31 % dans les quartiers récents mixtes (viabilisés et non viabilisés), 29,5 % résident dans les vieux quartiers centraux coloniaux et une minorité (7 %) dans les quartiers périphériques précaires. Cette situation traduit le processus de développement des villes au rythme des immigrations aussi internes qu'internationales vers les centres urbains. Par rapport à chaque ville, ils sont plus nombreux (39 %) dans les quartiers récents viabilisés à Koutiala, dans les quartiers coloniaux plus récents à Sikasso (37 %) et à Bougouni (48 %). Les quartiers coloniaux plus récents sont généralement les centres commerciaux et d'affaires dans les trois villes. Ces positions géographiques urbaines peuvent influencer le choix du lieu de travail et de logement.

#### 3.6.2. Lieu de travail est-il différent du lieu de résidence

Les mouvements pendulaires sont des phénomènes caractéristiques des villes africaines et de leurs zones périurbaines dus à l'étalement urbain et de la division spatiale des activités, notamment par le zonage. Les déplacements quotidiens des personnes s'effectuent de leur domicile à leur lieu de travail et inversement. Il s'agit le plus souvent de déplacements domicile-travail, entre un pôle urbain et sa périphérie plus ou moins lointaine. Ainsi, de manière générale, des espaces se spécialisent (zonage), les logements se situant à la périphérie des villes et les emplois au centre-ville.

A la question de savoir si le lieu de travail est le lieu de résidence, dans l'ensemble, le lieu de travail du migrant diffère de son lieu de résidence (figure 8). Le lieu de travail de l'homme dans la majorité des cas (80 %) diffère du logement, au contraire chez la migrante, le logement est à la fois le lieu de travail (95 %).

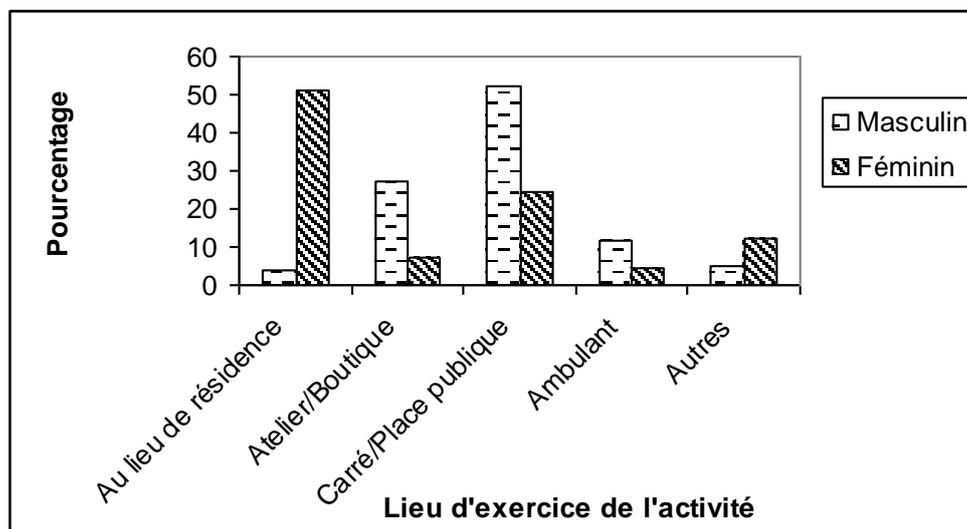
**Figure 8 : Répartition des migrants par sexe selon que le lieu de travail est ou non le lieu de résidence**



Le lieu de travail le plus évoqué par les migrants est le carré/place publique (43 %). L’atelier/boutique est le lieu de travail pour 21% des migrants ; le logement pour 20 % des migrants et pour moins de 10 % pour ceux qui font les porte-en-porte et autres lieux.

Plus de la moitié des hommes (52 %) exercent leurs activités sur les places publiques au marché, contrairement aux femmes pour qui, la majorité (51 %) a pour lieu d’exercice de l’activité l’habitat de résidence (figure 9). La dissociation totale du lieu de travail et de la résidence chez les hommes correspond à une insertion sur le marché du travail urbain.

**Figure 9 : Répartition des migrants selon le sexe et le lieu d'exercice de l'activité**



La différence entre le lieu de travail et le logement chez l’homme est, généralement et de façon empirique, liée aux écarts potentiels de ressources, aux différences de caractéristiques des marchés locaux du travail, en particulier, en termes d’opportunités d’emploi et de clients. Si l’offre d’emploi est attractive, même si la distance est grande, il préfère implanter son entreprise à un lieu où ses affaires prospèrent.

Chez les migrantes, le lieu de travail est plutôt intégré au lieu d'habitation. La résidence utilisée comme lieu de travail chez la majorité des migrantes peut se comprendre, car la résidence est plus discrète et plus sécurisante pour l'exercice de leur activité. Le lieu d'exercice des femmes migrantes semble étroitement associé à l'activité professionnelle (restauration, coiffure/tresse, travail du sexe). La tendance au rapprochement des lieux de travail et de résidence observée chez les femmes migrantes conduit à une forme d'intégration entre deux types d'espace. La réduction du lieu de travail à l'espace résidentiel entraîne une ségrégation résidentielle et sociale des migrantes et offre un terrain privilégié pour une exploitation accrue des prostituées. Les femmes privilégient souvent les conditions de *logement* et choisissent le lieu de travail comme lieu de résidence (logement). Les femmes choisissent un endroit où vivre et travailler à la fois. Les raisons liées à la profession l'emportent sur le logement. En effet, les raisons professionnelles sont plus invoquées par les migrantes dans le cadre de leur vie (environnement social, relationnel, sécuritaire, économique) et s'affirment comme motif prépondérant. Lieu de résidence (logement) et lieu de travail vont de pair chez la plupart des femmes migrantes. L'interaction entre ces deux processus s'expliquerait, en grande partie, par le souci de minimiser les déplacements entre lieu de résidence et lieu de travail et les dépenses de transport. La situation financière de la femme ne lui permet pas souvent de prendre à la fois les charges de la location du logement et du site de l'entreprise commerciale. La distance existant entre lieu de travail et lieu de résidence engendre aussi des coûts de déplacement recouvrant des coûts monétaires effectifs et une perte de temps. Les aires professionnelles et le lieu de résidence peuvent varier selon les nationalités.

L'essentiel des Burkinabè (49 %) exercent leurs activités au marché et sur la place publique et 24% ont pour lieu de travail, le lieu de résidence. Au marché et sur les places publiques, ils vendent généralement des friperies « *yougou yougou* » qui veut dire «secouer» en bambara et de tissus légers très prisés par les populations maliennes.

Chez les Nigériens, les Ghanéens, Nigériens et les Guinéens, les lieux d'exercice de l'activité (Carré/Place publique) sont plus dissociés du lieu de résidence respectivement dans des proportions de 69 % ; 59 % ; 52 % et 40 %. Ces activités portent surtout sur les différents secteurs du commerce.

L'utilisation de l'atelier et/ou boutique comme lieu de travail est plus fréquente chez les Mauritaniens (67 %) et les Sénégalais (37 %). Cela peut s'expliquer par la spécificité de leurs activités qui sont la bijouterie et la broderie chez les ressortissants du Sénégal, la maroquinerie pour les Mauritaniens dans le secteur de l'artisanat. Il s'agit, dans tous les cas, de stratégies résidentielles en milieu urbain (OSMONT A., 1987).

## Conclusion

Les tendances migratoires, dans les villes de Koutiala, Sikasso et Bougouni, s'inscrivent dans une logique de dynamique impulsée par les pays voisins : la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, la Guinée avec elles partagent les mêmes aires linguistiques, culturelles et surtout économiques. Leur ampleur se mesure aussi par la liberté de circulation, une mobilité intra-régionale dans l'espace CEDEAO pour les populations des pays membres.

À dominance masculine et de jeunes, avec de plus en plus de femmes, la migration internationale dans les villes du sud Mali est induite par un contexte économique difficile et doublée par une instabilité politique dans certains pays ouest-africains. Elle est aussi une émergence des migrations en « étapes » due à la multiplication des localités de transit en fonction des facilités ou des difficultés rencontrées lors du processus migratoire vers le Maghreb et l'Europe.

Migration de travail, le taux d'emploi élevé des migrants s'explique par les opportunités qu'offrent ces villes aux migrants. Ces opportunités peuvent se traduire par des gains et dépendent des ressources de chaque migrant en termes de compétences, de moyens financiers, des réseaux et des obstacles divers auxquels ils peuvent se heurter.

Sur le marché du travail et de l'espace d'insertion économique, les secteurs d'activités occupés par les migrants sont diverses mais portent surtout sur la tertiairisation de l'emploi avec une forte proportion des migrants travaillant dans le groupe d'activités commerce-transport-restauration. Très diversifié, bien qu'encore insuffisamment cerné dans cette étude, il est spécifique à chaque communauté étrangère avec des composites variés d'un secteur d'activité à l'autre.

Le secteur du commerce compte plus d'Ivoiriens, Burkinabè, Guinéens et Nigériens. Il s'effectue dans des réseaux de partenariat, de fournisseurs, de clients, d'intermédiaires. L'artisanat occupe plutôt les Togolais, Ivoiriens et Sénégalais. Les secteurs de haute qualification semblent réservés aux Camerounais, Béninois, Togolais et Sénégalais qui sont généralement les plus instruits. L'importance du secteur informel dans les villes de Sikasso, Bougouni et particulièrement dans la ville de Koutiala (ville cotonnière et industrielle), constitue pour les migrants la principale opportunité d'insertion sur le marché du travail. Les travailleurs indépendants prédominent dans les catégories socioprofessionnelles tant chez les hommes que chez les femmes. Les migrants étrangers sont promoteurs de leur propre dynamique d'emploi.

Avec le droit d'entrée, de séjour, d'installation et d'établissement, les migrants ressortissants des pays membres de l'espace CEDEAO, les immigrés investissent dans l'espace économique des trois villes d'accueil, en tant qu'entrepreneurs et surtout indépendants (commerçants, artisans, etc.). Avec la complicité des réseaux de commerçants, la migration évolue vers une migration de travail, de fixation durable dans les villes d'accueil. Cette circulation migratoire porte les germes d'une valorisation rapide des retombées pour les villes de résidence en ce sens qu'elle est multi-transnationale et créatrice d'emplois. Aussi, les trois villes semblent non seulement des lieux de transit mais de plus en plus des zones d'accueil et d'installation au Sud du Mali. Même s'ils ont profil financier généralement bas, cela n'exclut pas toujours l'émergence de ce que les nationaux appellent les « riches », *waritigi* en bambara.

## Références Bibliographiques

- BENNAFLA K. (2002). Le commerce frontalier en Afrique centrale, Paris, Karthala.
- Christine Catarino et Mirjana Morokvasic (2005). « Femmes, genre, migration et Mobilités » p 2-27 In Revue Européenne des Migrations Internationales Vol. 21, N°1/2005, <http://remi.revues.org/index2534.html>.
- CHOPLIN A. et LOMBARD J. (2010). « Suivre la route » Mobilité et échanges entre Mali, Mauritanie et Sénégal, Echogéo, 14, 20 p.
- CISSÉ P. (2009). « Migration malienne au Cameroun : à la conquête du secteur informel » pp. 38-51, dans la revue Hommes Migrations N°1279, Paris, 212 p.
- CISSÉ P. et DAUM C. (2009). « Migrations internationales et recompositions territoriales au Mali ».Programme FSP 2003-74, Migrations internationales, recompositions territoriales et développement dans les pays du Sud, Rapport final de l'équipe du Mali, 135 p.
- DIARRA S. CISSÉ P. (2003). « Migration et pauvreté au Mali » pp. 203-226 dans Questions de population au Mali, coordonnée par Véronique HERTICH et Seydou KEITA, éd. Le Figuier-UNFPA (Bamako), 293 p.
- FINDLEY S. E. (1991). Les femmes partent aussi, CERPOD, 1991.
- GRÉGOIRE E. et Labazée P. (1993). Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest. Logiques et pratiques d'un groupe d'hommes d'affaires contemporains. Karthala-ORSTOM, 262 p.
- KASSIBO B. et CISSÉ P. (2010). « Étude sur les travailleurs migrants africains au Mali », Rapport final BIT/OIT, 104 p.
- KONATÉ F. O. et al, (2003). *Effet de la migration sur l'insertion économique, sociale et résidentielle au Mali*, Institut des Sciences Humaines (ISH) n° 58, Bamako, pp.23-31.
- Mali (1976). Recensement général de la population et de l'habitat, DNSI
- Mali (1987). Recensement général de la population et de l'habitat, DNSI
- Mali (1998). Recensement général de la population et de l'habitat, DNSI
- Mali (2009). Recensement général de la population et de l'habitat, INSAT
- Nelly ROBIN (2009). «La CEDEAO, un espace de libre circulation, poste frontière avancé de l'espace Schengen» p. 149-165 (2009). In Les enjeux régionaux des migrations ouest-africaines, perspectives africaines et européennes, OCDE, 262 p.
- OSMONT A. (1987). « Stratégies familiales, stratégies résidentielles en milieu urbain : un système résidentiel dans l'agglomération dakaroise » in : LE BRIS E, OSMONT A., Marie et SINOU A. (éd), Familles et résidence dans les villes africaines, Dakar, Bamako, Saint-Louis et Lomé, p. 115-175, -Paris, L'Harmattan.
- PICHÉ V. et GINGRAS L (1998). Migrer, un atout pour l'emploi ? Pp 47-75 dans «Trois générations de citadins au Sahel, trente ans d'histoire sociale à Dakar et à Bamako» par PHILIPPE A., D. OUÉDRAOGO ET V. PICHÉ (année ?). L'Harmattan, Paris 276 p.
- PNUD (2009). «Lever les barrières : Mobilité et développement humains » Rapport mondial sur le développement humain 2009, PNUD, 237 p.
- TRAORÉ S. (2001). Migration et insertion socio-économique dans les villes en Afrique de l'Ouest, Etudes et travaux du CERPOD-N° 16-October 2001, 113 p.
- TRAORÉ S. et BOCQUIER P. (1998). Réseau Migration et Urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO) : Synthèse régionale, Etude et travaux du CERPOD- N° 15-October 1998, 149 p.
- WALTHER O. (2008). Affaires de patrons : villes et commerce transfrontalier au Sahel, Bern, Peter Lang.